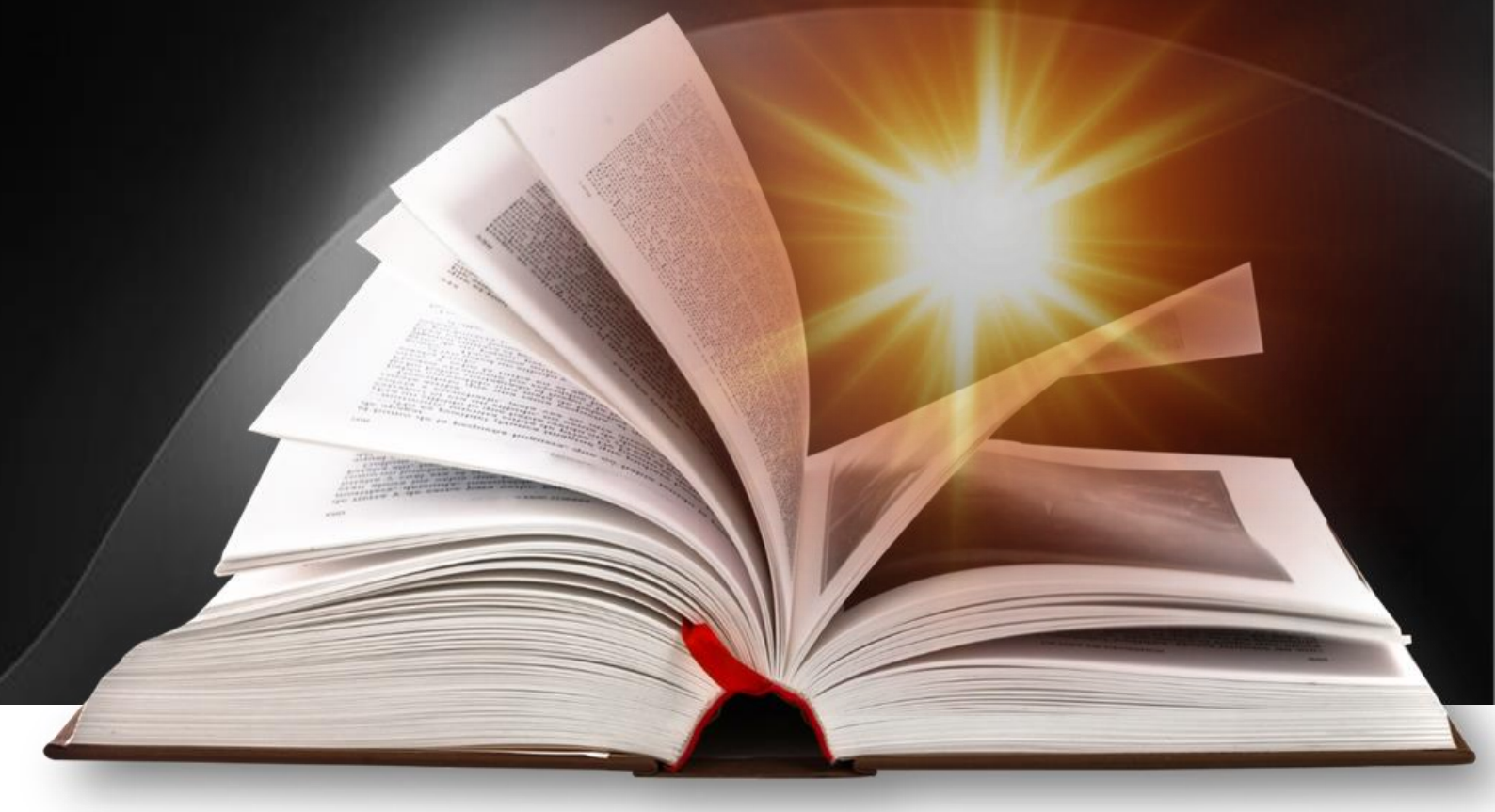
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 1, n°1, Janvier - Avril 2022

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Santé mentale et productivité face au respect des mesures barrières liées à la COVID-19 dans une entreprise publique en République démocratique du Congo

[Mental health and productivity in the face of compliance with barrier measures related to COVID-19 in a public company in the Democratic Republic of Congo]

KABILA WA ILUNGA Rachel
Chercheuse indépendante/RD Congo
Email : kabilarachel0@gmail.com

EBAL'AMBUN ANGWELEMBEN Patience[1]
Université de Lubumbashi /RD Congo
Email : ebalpaceko@gmail.com

THUMBA MUTSHIMA Sylvie[1]

ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Equipe de la revue

Equipe de rédaction

- Directeur de Publication : M. le Pr. **Basile Mulwani Makelele**, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. **Philippe Kasongo Maloba Tshikala**, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. **Valery Ngoy Ndala,** RD. Congo
- Archiviste : M. le Pr. **Franck Ahouadi,** Bénin
- Traducteur en chef : M. le Dr. **Fo-Koku D. Woameno**, Togo
- Responsable de la mise en ligne : Mme **Blin Acouh Marie-José**, Côte d'Ivoire
- Secrétaire de rédaction : M. **William Agbaka,** Bénin
- Référente pour le suivi du processus d'adhésion : Mme **Marie Mbatshiona Mundi**, RD. Congo
- Responsable administratif et financier : M. **Banon Zinsou Côme**, Bénin
- Trésorière : Mme **Josephine Muyumba Feza**, RD. Congo
- Responsable des partenariats : M. **Fidèle BUKASA KABWE,** RD. Congo

Comité scientifique :

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LaPEDIH), Benin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, Congo Brazza.
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-Chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, RD. Congo
- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université de Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun

- Fidélie Ntshikala, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo
- Franck Ahouadi, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Gano Nouhou, PhD, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, Phd, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB), Mali
- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, Phd, Service de Santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère des enseignements secondaires, Cameroun
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Benin
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo
- Sidibé Ousmane, PhD, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Yamsoumouna Ndimma Joël., PhD, Centre d'études et de recherches en Droit international et communautaire (CEDIC), Tchad

Editorial

Convaincue que le développement durable de l'Afrique passe par l'implication intégrale et multiforme des jeunes, l'Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse a décidé d'initier la *Revue Panafricaine de la Jeunesse* (RPJ) à qui nous souhaitons bon vent !

Quand bien même que l'ère de la révolution politique des indépendances des pays africains soit largement dépassée, il s'observe encore un retard dans le progrès scientifique et technologique de l'Afrique. Il est de bon aloi que les africaines et africains étudient désormais leurs problèmes respectifs et y apportent des solutions pérennes.

Si les pères du panafricanisme, notamment Modibo Keita, Thomas Sankara, Cheik Anta Diop, Kwame Nkrumah, Joseph Kizerbo, Lumumba, Malcom X, avaient milité pour la gouvernance politique de l'Afrique par les africains et pour les africains, il est temps d'amorcer l'indépendance scientifique et technologique, que seules les recherches innovantes et leurs publications dans une revue panafricaine peuvent impulser.

Vu les résultats mitigés de la coopération Nord-Sud, il faudrait songer valoriser la coopération sud-sud que la *Revue Panafricaine de la Jeunesse* vient d'initier. En effet, face aux multiples défis de développement que rencontre l'Afrique, malgré ses immenses richesses tant humaines que du sol, du sous-sol, ainsi que climatiques, il est plus que temps que les africaines et africains se réveillent et s'occupent de leurs problèmes eux-mêmes, qu'ils arrêtent avec la main tendue, sous couvert de la coopération au développement.

C'est dans cette optique que la *Revue Panafricaine de la Jeunesse* vient bouger les lignes de la recherche scientifique dans le monde, par l'érection d'un créneau international d'échange et de diffusion des études africaines, qui autre fois devraient être publiées dans les revues d'outre Afrique, ou carrément rejetées pour n'avoir pas répondu, soit disant, à leur "politique éditoriale".

Régie par un comité scientifique rigoureux, composé d'éminents professeurs chercheurs et docteurs évoluant dans divers domaines et secteurs d'activités savantes en Afrique, cette agora scientifique des chercheurs rapporte, en ce premier numéro de la *Revue,* des travaux de recherche originaux et pertinents sur des problèmes variés relatifs aux enjeux et défis des sociétés africaines dans toutes les disciplines scientifiques, notamment l'Économie et développement, l'Environnement, l'Agriculture, la Politique, l'Education, la Psychologie, la Santé, la Sociologie du développement, la Culture et les arts ainsi que la Littérature.

De ce fait, plusieurs chercheurs des universités, instituts et centres de recherche de sept pays africains (*Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, République Démocratique du Congo et Sénégal*) ont contribué scientifiquement au présent numéro, notamment le CITBA, l'INSS/CNRST, l'Ecole Normale Supérieure/Koudougou, l'Institut National de la Jeunesse et des Sports d'Abidjan, l'Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu, l'Université Norbert Zongo, l'Université Assane Seck de Ziguinchor, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Kabinda, l'Université de Lubumbashi, l'Institut supérieur des techniques médicales Marie Reine de la Paix de Kenge, l'Institut Supériéur Pédagogique de Kalemie (ISP/Kalemie), l'Université de Ngaoundéré, l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, l'Université du Faso, l'Université Félix Houphouët Boigny, l'Université Jean Lorougnon Guédé, l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, l'Université Thomas Sankara.

Dr Basile Mulwani Makelele
Professeur des Universités

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 l e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Santé mentale et productivité face au respect des mesures barrières liées à la COVID-19 dans une entreprise publique en République démocratique du Congo

[Mental health and productivity in the face of compliance with barrier measures related to COVID-19 in a public company in the Democratic Republic of Congo]

KABILA WA ILUNGA Rachel
Chercheuse indépendante/RD Congo
Email : kabilarachel0@gmail.com

EBAL'AMBUN ANGWELEMBEN Patience[1]
Université de Lubumbashi /RD Congo
Email : ebalpaceko@gmail.com

THUMBA MUTSHIMA Sylvie[2]
Université de Lubumbashi /RD Congo
Email : sylviethumba@gmail.com

Résumé

La Covid-19 n'a laissé aucun secteur de la société indifférent. Cette étude, menée dans une entreprise publique de la République démocratique du Congo, visait à identifier les facteurs d'observance des mésures barrières liées à la Covid-19 qui impactent négativement sur la santé mentale et la productivité. Cette recherche a été réalisée dans le but de développer des solutions qui puissent servir de cadre de référence aux professionnels travaillant dans les entreprises publiques pour une bonne gestion de la productivité face au respect des mesures barrières liées à la Covid-19. Nous pensons que seules des stratégies appropriées peuvent permettre aux gestionnaires des entreprises publiques d'augmenter leur productivité en cette période de crise sanitaire. Ainsi, cette étude a le mérite d'établir un parallélisme entre la santé mentale et la productivité, en examinant d'abord l'effet du respect des mesures barrières liées à la Covid 19 sur les aspects psychologiques des employés, puis en exposant la relation entre ces aspects et la productivité.

Mots-clés : Santé mentale, Productivité, Covid-19, mesures barrières.

1 Chercheuse et Assistante à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Lubumbashi en République Démocratique du Congo

2 Chercheuse et Assistante à la Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives de l'Université de Lubumbashi en République Démocratique du Congo

Abstract

Covid-19 has left no sector of society indifferent. This study, conducted in a public enterprise in the Democratic Republic of Congo, aimed to identify the factors of compliance with the Covid-19 barrier measures that negatively impact mental health and productivity. This research was carried out with the aim of developing solutions that could serve as a frame of reference for professionals working in public enterprises for good productivity management in the face of compliance with the barrier measures related to the Covid-19. We believe that only appropriate strategies can enable managers of public enterprises to increase their productivity in this period of health crisis. Thus, this study has the merit of establishing a parallelism between mental health and productivity, by first examining the effect of compliance with the barrier measures related to Covid 19 on the psychological aspects of employees, and then by exposing the relationship between these aspects and productivity.

Keywords: Mental health, Productivity, Covid-19, Barrier measures.

0. Introduction

Les mesures nécessaires pour atténuer les effets de la pandémie de Covid-19 ont eu un impact significatif sur les sociétés et les économies. À la mi-mai 2020, il sera à noter que 94% des travailleurs dans le monde vivaient dans des pays où des mesures de fermeture des lieux de travail étaient mises en œuvre. Les mesures de confinement total ou partiel ont touché près de 2,7 milliards de travailleurs dans le monde, soit environ 81% de la main-d'œuvre mondiale. En bref, soulignons que, quelle que soit la région du monde ou quel que soit le secteur, nous constatons que la crise a des conséquences dramatiques sur la main-d'œuvre mondiale. Des mesures doivent être prises pour fournir une aide d'urgence aux travailleurs et aux entreprises afin de protéger les moyens de subsistance et les entreprises économiquement viables, en particulier dans les secteurs fortement touchés et dans les pays en développement, afin de permettre une reprise rapide et riche en emplois. (Observatoire de l'Organisation internationale du Travail (OIT), 2020.)

En République démocratique du Congo, la Fédération des entreprises du Congo, en abrégé FEC, a réalisé quelques études, dans le cadre de son programme de recherche, qui est soutenu par UKAID à travers le programme de développement du secteur privé ELAN DRC. Ainsi, la première itération des résultats de l'enquête suggère que les entreprises en RDC ont du mal à faire face aux pressions de l'épidémie de Covid-19. Selon une étude en notre possession, 76% des dix entreprises en RDC connaissent des retards ou des perturbations dans leurs chaînes d'approvisionnement. En outre, 58% des entreprises congolaises ont connu une forte baisse de leurs revenus par rapport à leurs revenus de l'année 2020 à cette même période. En conséquence, un tiers des entrepreneurs ont déclaré employer moins de personnes en CDI qu'à la même époque en 2020. (FEC, 2020)

Disons donc de manière holistique que le monde du travail en RDC est considérablement touché par la pandémie de coronavirus depuis mars 2020. Ainsi, grâce à la mobilisation du gouvernement et à la mise en commun des efforts combinés par ses partenaires nationaux et internationaux, cette pandémie reste aujourd'hui sous contrôle en RDC. (Agence Congolaise de Presse, 2021).

Cependant, malgré les bonnes intentions affichées par le gouvernement congolais et les mesures prises pour aider les entreprises en période d'épidémie, les ressources publiques sont très limitées et ne permettent pas d'être suffisamment utilisées pour encourager les entreprises à maintenir leur productivité en cette période de pandémie de coronavirus.

ISSN: 2790-6248 I e-ISSN: 2790-6256
Vol 1, n°1, Janvier – Avril 2022

Dans la ville de Kolwezi, où cette étude a été menée, nous avons constaté que les entreprises publiques et privées et d'autres activités économiques sont en plein désarroi en raison des mesures sanitaires. En effet, le respect des mesures édictées pour lutter contre la maladie à coronavirus, bien qu'important, reste une source indispensable qui provoque un stress psychologique voire d'autres troubles d'ordre psychologique pour certains salariés. Les conséquences du stress ne pèsent pas seulement sur l'individu en termes de souffrance et de dommages à sa santé ; ils ont également des répercussions organisationnelles et économiques pour les entreprises et un coût pour la société dans son ensemble. Sur le lieu de travail, on peut citer : une démotivation, un déclin de la créativité, une dégradation de la productivité, une dégradation du climat social, une mauvaise ambiance de travail, etc. (Run Conseil, 2017).

Nous comprenons donc de manière globale que la perturbation de l'état psychologique liée à l'observation de mesures barrière contre la Covid-19 réduit les performances physiques de l'homme, entraînant ainsi une diminution significative de la production au sein de l'entreprise. Lorsque l'individu est dans un état de stress, il fait face à un manque d'efficacité au travail. Ses capacités diminuent et il ne peut pas accomplir efficacement ses tâches professionnelles. (Dynamique entrepreneuriale, 2020).

Compte tenu de tout ce qui précède, nous avons voulu faire un inventaire de l'impact du respect des mesures barrière liées à la covid-19 sur la productivité au sein d'une entreprise publique. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler sur la Régie des Voies Aériennes (RVA), qui est une entreprise publique opérant en tant qu'autorité congolaise du transport aérien. Le choix de l'entreprise publique est justifié par le fait que le secteur public est étroitement dépendant du gouvernement, et que les mesures prises par ce dernier sont généralement de respect strict. En outre, étant donné que les entreprises d'État en RD Congo n'ont généralement pas de subventions, leur production est considérée comme la principale source pour répondre à leurs besoins internes, y compris les primes des employés, avec les moyens de bord.

Pour bien progresser afin de disséquer notre sujet, nous répondrons à la question suivante : quel est l'impact du respect des mesures barrières liées à la covid-19 sur la santé mentale et la productivité à la RVA ?

À la lumière de la question ci-dessous, nous soulevons l'hypothèse que voici : le respect des mesures de barrière covid-19 au sein de la société RVA aurait un impact négatif sur la productivité de ladite entreprise. Ainsi, cet impact négatif serait justifié à deux niveaux suivants :

- Au niveau psychologique : les employés de la société RVA souffriraient d'anxiété, de stress et d'autres troubles psychologiques, qui seraient créés notamment par les conditions de vie et l'ambiance dans le milieu professionnel, tel qu'organisé pendant cette période de pandémie : ils se retrouveraient devant des voyageurs d'horizons divers, ce qui renforcerait leur anxiété, ils réduiraient leur capacité à répondre adéquatement aux différentes demandes des passagers en raison du nombre limité d'agents qui seront permanents au travail, ce qui augmenterait leur stress au quotidien.

- Au niveau des revenus : la productivité de l'entreprise RVA serait en baisse par rapport aux années précédentes et son chiffre d'affaires serait réduit. Cette baisse de productivité serait justifiée par la réduction des sièges d'équipage et du nombre de bagages, ce qui entraînerait la perte de clients.

2. Méthodologie

Pour atteindre les objectifs ci-dessus et en fonction de la nature des données à produire sur le terrain, cela nous a amenés à opter pour l'utilisation de la méthode d'enquête. Soit dit en passant, cette méthode consiste à entrer en contact avec le sujet pour produire les données oralement ou par écrit dans le but de recevoir des informations vérifiant la véracité ou la fausseté d'un fait. En tant qu'outils de recherche associés à cette méthode, nous avons mis en œuvre le questionnaire ainsi que la technique d'observation.

Cette recherche s'est déroulée de décembre 2020 à octobre 2021. Le champ d'investigation de notre travail est la R.V.A, qui est une société publique située dans la ville de Kolwezi, Chef-lieu de la province de Lualaba en République démocratique du Congo.

En effet, notre population étudiée était composée d'agents de la RVA/Kolwezi, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Tableau 1 : Répartition de la population étudiée selon le sexe

Genre	**Réel**	Pourcentage
Féminin	6	28,6
Masculin	15	71,4
Total général	**21**	100

Source : Données de l'enquête

Il ressort de ce tableau n°1 que parmi les 21 personnes qui composent notre population d'étude, nous avons 6 du genre féminin soit 28,6% de notre population et 15 du sexe masculin soit 71,4% de notre population.

3. Résultats

Ce point est consacré à la présentation et à l'analyse des données que nous avons collectées sur le terrain, en relation avec nos objectifs de recherche. Pour une présentation fluide des données, nous les avons divisés en sous-groupes relativement aux sous-thèmes exploités (nos indicateurs de recherche) afin de mieux les comprendre sans trop de difficultés. En effet, après avoir analysé les données au travers de l'analyse de contenu, nous avons réussi à les traiter en utilisant le test statistique Chi-carré de Carl Pearson, au seuil moins sévère (0,5).

3.1. Données relatives au respect des mesures barrières

Par rapport à cette catégorie des données, nous avons collecté au travers de notre questionnair toutes les informations utiles en lien avec la connaissance et le respect des mesures barrières liées à la Covid-19. Voici à quoi ressemblent ces différentes données collectées sur terrain :

a) Connaissance des mesures barrières

Dans un premier temps, nous voulions savoir si les participants à notre étude avaient une bonne connaissance des mesures barrières liées à la Covid-19. Ainsi, nous leur avons posé la question suivante : « Êtes-vous informés de toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la Covid-19 ? » Les réponses des participants à cette question sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Connaissance des mesures barrières par les agents de la RVA

Réponses	**Fréquences**	**Pourcentage**
Souvent	3	14,3%
Toujours	18	85,7%

Total général	**21**	**100%**

Source : Données de l'enquête

Il ressort de ce tableau que sur les 21 participants à notre étude, 3 sont souvent informés de toutes les mesures à prendre pour lutter contre la Covid-19 et 18 sont toujours informés de ces mesures.

Compte tenu de ces fréquences, il nous a semblé utile de mesurer leur significativité afin de tirer une conclusion qui soit statistiquement approuvée. Par conséquent, nous avons utilisé le test statistique Chi-carré, dont les résultats se présentent comme suit : $x_{cal} = 10,71 > x^2 \alpha\ 0,05 = 3,84$: Comme le Chi-carré calculé est supérieur au Chi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle ; par conséquent, les différences sont significatives. D'où, nous concluons que les agents de la RVA sont toujours informés de toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la Covid-19.

b) Respect strict de toutes les mesures barrières relatives à la Covid-19

Nous avons ensuite voulu savoir si les agents de la RVA respectent toutes les mesures barrières, telles que définies par les autorités sanitaires dans leur environnement professionnel. Ainsi, nous leur avons posé la question suivante : « Respectez-vous scrupuleusement toutes les mesures barrières telles qu'édictées par les autorités sanitaires dans votre milieu professionnel ? ». Les réponses des participants à cette question sont présentées de manière synoptique dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Respect strict de toutes les mesures barrières par les agents de la RVA

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Souvent	12	57%
Parfois	6	29%
Rarement	3	14%
Total	**21**	**100%**

Source : Données de l'enquête

Dans ce tableau, il apparaît que sur les 21 agents RVA qui ont participé à notre étude ; il ya 12 agenst soit 57% de notre population qui respectent souvent strictement toutes les mesures barrières dictées par les autorités sanitaires. 6 agents soit 29% de notre population respectent parfois toutes les mesures barrières relatives à la Covid-19, enfin 3 agents soit 14% de notre population respectent rarement toutes les mesures barrières pour lutter contre la Covid-19.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer en ce qui concerne ces fréquences ? Pour tester statistiquement la significativité de ces différentes, nous utilisons le test du Chi carré ; dont voici la décision statistique : $x_{cal} = 176 > x^2 \alpha\ 0,05 = 5,99$: comme le Chi-carré calculé est supérieur au Chi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle ; les différences sont donc significatives. Ansi, nous concluons qu'à la RVA, de nombreux agents respectent souvent strictement toutes les mesures de barrière dictées par les autorités sanitaires sur le lieu de travail.

c) Conditions de travail à la RVA et sécurité face à la Covid-19

Nous avons voulu savoir si les agents de la RVA évoluent dans un environnement favorisant leur sécurité face à la Covid-19. À partir de là, nous leur avons posé la question suivante : « Vos conditions de travail vous permettent-elles d'être en sécurité face à l'infection à la Covid-19 ? » Les réponses des participants à cette question se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Conditions de travail à la RVA et sécurité face à la Covid-19

Réponses	Fréquences	Pourcentage
parfois	9	42,9%
souvent	9	42,9%
toujours	3	14,3%
Total	21	100%

Source : Données de l'enquête

Dans ce tableau, nous lisons que parmi les 21 participants à notre enquête scientifique, 2 participants soit 42,9% de notre population déclarent que les conditions de travail sont parfois favorables à leur sécurité face à la contamination Covid-19, 9 participants ou 42,9% de notre population soulignent que leurs conditions de travail sont souvent sécuritaires face à la Covid-19, Enfin, 3 participants soit 14,3% de notre population stipulent que leurs conditions professionnelles assurent toujours leur sécurité contre la Covid-19.

Après avoir utilisé le test statistique du Chi-carré pour tirer la conclusion correspondante, nous sommes arrivés à la décision statistique suivante : $c^2cal = 149,778 > c^2$ α 0,05 = 5,99: puisque le chi-carré calculé est supérieur au chi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle; par conséquent, les différences sont significatives. Cela dit, les conditions de travail au sein de l'entreprise RVA permettent souvent aux agents de ladite entreprise d'être en sécurité face à l'infection à la Covid-19.

3.2. Données sur les aspects psychologiques liés au respect des mesures de barrière AVR

Dans cette partie, nous présentons les données relatives aux aspects psychologiques qui entrent en jeu suite au respect des mesures de barrière relatives à la Covid-19 par les agents de la RVA puisque le respect de ces mesures est contraignant dans ladite société.

a) Présence de stress dans les agents de LAVA

Dans ce thème, nous avons posé la question suivante aux participants à notre étude : « Êtes-vous stressé par le respect des mesures d'obstacle? » Les réponses des participants à cette question sont présentées de manière synoptique dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Présence de stress chez les agents d'AVR

Réponses	**Fréquences**	**Pourcentage**
Parfois	3	14,3%
Souvent	8	38,1%
Toujours	10	47,6%
Total général	**21**	**100%**

Source : Données de l'enquête

Il ressort de ce tableau que sur les 21 personnes qui composent notre population d'étude, 3 personnes ou 14,3% de notre population sont parfois stressées, 8 personnes ou 38,1% de notre population d'étude sont souvent stressées et enfin 10 personnes ou 47,6% de notre échantillon sont toujours stressées.

Face à ces différentes fréquences, nous avons utilisé le test du Chi-carré pour tirer une conclusion statistiquement approuvée. Ainsi, la décision statistique suivante a été retenue : *c^2cal = 289 > c^2 α 0,05 = 5,99* : comme le Chi-carré calculé est supérieur au chi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle ; les différences sont donc significatives. Par conséquent,

nous concluons que face au respect des mesures de barrière relatives à la Covid-19, les agents RVA sont toujours sous pression.

b) Degré de stress quotidien sur le lieu de travail à l'ARV dans le contexte du respect des mesures d'obstacle

Les calculs des fréquences obtenus à partir de l'analyse des réponses des participants à l'échelle de mesure du stress perçu (PSS), nous ont permis d'arriver aux données qui sont présentées synoptiquement dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Données de l'échelle de mesure du stress perçu : HSP

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Score inférieur à 21	5	24%
Score entre 21 et 26	14	67%
Score supérieur à 27	2	9%
Total	**21**	**100%**

Source : Données de l'enquête

Compte tenu de ces fréquences dans le tableau, il apparaît que sur les 21 participants à notre étude, 5 participants ou 24% de notre population ont obtenu le score inférieur à 21, et 14 participants ou 67% de notre population ont obtenu un score entre 21 et 26, et enfin 2 participants ou 9% de notre population ont obtenu le score allant de 27 à plus.

Compte tenu de ces fréquences, la conclusion qui se dégage à la lumière de l'échelle PSS est que les agents RVA, bien que confrontés au stress quotidien dans leur environnement professionnel en raison de la situation Covid-19 et au respect des mesures de barrière associées, savent généralement comment faire face au stress. Cependant, il y a un certain nombre de situations qu'ils ne savent pas comment gérer. Ils sont parfois animés par un sentiment d'impuissance qui conduit à des troubles émotionnels. Et peut sortir de ce sentiment d'impuissance en apprenant des méthodes de stratégies de changement (résilience sur le lieu de travail).

c) L'anxiété face à la Covid-19

Nous voulions savoir si les agents RVA sont anxieux d'être contaminés par rapport au respect des mesures de barrière, telles que le fait d'être devant leurs collègues ou clients (distanciation physique requise), d'ouvrir les poignées de porte avec des tissus ou des tissus, etc. C'est ainsi que nous avons posé aux participants la question suivante : « *Vous sentez-vous anxieux d'être infecté par rapport au non-respect strict des mesures de barrière ?* » Les réponses des participants à cette recherche sont présentées de façon synoptique dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Anxiété face à la Covid-19

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Parfois	5	23,81%
Souvent	6	28,57%
Toujours	10	47,62%
Total général	**21**	**100%**

Source : Données de l'enquête

Nous lisons dans ce tableau que sur les 21 personnes qui composent notre population d'étude, 5 personnes soit 23,81% de notre population sont parfois anxieuses lorsque le respect des mesures de barrière covid-19 n'est pas strictement observé, 6 personnes ou 28,57% de notre population sont souvent anxieuses, et enfin 10 personnes ou 47,62% de notre population sont encore anxieuses.

Compte tenu de ces différentes fréquences, nous avons utilisé le test du Chi-carré pour parvenir à une conclusion scientifique statistiquement convenue. Nous sommes arrivés à la décision statistique suivante : $c^2cal = 214,8 > c^2 \alpha\ 0,05 = 5,99$: puisque le Chi-carré calculé est supérieur au chi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle ; les différences sont donc significatives. Ainsi, la majorité des agents de la société RVA s'inquiètent encore du strict non-respect des mesures barrières liées à la Covid-19.

3.3. Données sur l'incidence du respect des mesures d'obstacle sur la productivité à l'AVR

Dans cette partie nous présenterons enfin les données qui répondent directement à notre probléma tique, c'est-à-dire pour comprendre si le respect des mesures barrières a un impact sur la productivité de l'entreprise.

(a) Facilité de service à la clientèle en période de crise sanitaire liée à la Covid-19

Dans une première, nous avons voulu savoir si dans leurs différentes cellules, les agents de la RVA parviennent à répondre favorablement aux différents services demandés par leurs clients, de la même manière qu'au début. C'est ainsi que nous leur avons posé la question suivante : « Avez-vous la possibilité de répondre de manière adéquate aux différentes demandes des passagers comme avant la pandémie de covid-19 ? » Les réponses des participants à l'étude sont les suivantes :

Tableau 8 : Service à la clientèle en période de crise sanitaire liée à la Covid-19

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Parfois	9	42,9%
Souvent	7	33,3%
Toujours	5	23,8%
Total	**21**	**100%**

Source : Données de l'enquête

Dans ce tableau, nous lisons que parmi les 21 participants à notre étude, 9 participants soit 42,9% de notre population répondent parfois aux demandes des clients comme avant Covid-19, 7 participants ou 33,3% de notre population répondent souvent aux clients comme avant Covid-19, et enfin 5 participants ou 23,8% de notre population disent qu'ils répondent toujours aux demandes de leurs clients, de la même manière qu'avant la Covid-19.

Eu égard à ces différentes fréquences, pour dégager la conclusion, nous avons fait recours au test statistique Chi-carré, don't voici la décision statistique : *c²cal*= 144,2 *> c² α .05 = 5.99* : comme le chi-carré calculé est supérieur au chi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle ; donc les différences sont significatives. En conséquence, la majorité des agents de l'entreprise RVA arrivent à répondre que parfois aux différentes demandes des clients au sein de leurs services, comparativement à la période d'avant Covid-19.

b) Perte de la clientèle à la suite de l'observance des mesures barrières à la Covid-19

Dans le souci de mieux apprendre les aspects qui entrent en jeu dans la productivité au sein de l'entreprise RVA, nous avons posé la question suivante aux participants « Perdez-vous les clients suite au respect strict des mesures barrières ? ». Les réponses des participants à l'étude se présentent de la manière suivante :

Tableau 9 : Perte de la Clientèle à la suite de l'observance des mesures barrières à la Covid-19

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Parfois	6	28,6
Souvent	14	66,7
Toujours	1	4,8
Total général	**21**	**100**

Source : Données de l'enquête

Nous lisons dans ce tableau que sur l'ensemble de 21 participants ayant pris part à notre étude, 6 participants soit 28,6% de notre échantillon soulignent qu'ils perdent parfois les clients à la suite de l'observance stricte des mesures barrières, 14 participants soit 66,7% de notre population affirment qu'ils perdent souvent les clients suite à l'observance des mesures barrières et enfin 1 participant soit 4,8% de notre population affirme perdre toujours la clientèle à la suite de l'observance des mesures barrières.

Considérant ces différentes fréquences, nous avons fait appel au test chi-carré, en vue de tirer une conclusion fiable. Voici la manière don't se présente la décision statistique : *c²cal*= 331,45 *> c² α .05 = 5.99* : comme le chi-carré calculé est supérieur au chi-carré de la table, nous rejetons l'hypothèse nulle ; donc les différences sont significatives. Ainsi, nous concluons que la RVA arrive souvent à la perte de la clientèle à la suite de l'observance stricte des mesures barrières à la Covid-19.

c) Observance des mesures barrières à la Covid-19 face à la productivité

Dans ce dernier paramètre analysé, nous avons posé la question suivante aux participants à notre étude : « de manière générale, l'observance des mesures barrières à la covid-19 au sein de votre entreprise RVA a un impact négatif sur la productivité ? ». Voici comment se présentent les réponses des participants dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10 : Observance des mesures barrières à la Covid-19 et productivité

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Non	1	4,8
Oui	20	95,2

Total général	**21**	**100**

Source : Données de l'enquête

Dans ce tableau, il y ressort que sur les 21 participants à notre étude, une personne soit 4,8% affirment que l'observance des mesures barrières n'a pas affecté la productivité au sein de l'entreprise RVA et 20 personnes soit 95,2% soutiennent que l'observance des mesures barrières a impacté négativement sur la productivité de l'entreprise.

Dans une pareille circonstance, le résultat se clarifie de soi et il apparait unitule de faire recours à un test statistique, sachant bien que la proportion est non seulement large mais nous sommes dans une analyse de deux groupes des réponses où une seule personne contre vingt à évoquer un avis contraire.

En conséquence, le résultat qui se dégage de ces données est que l'observance des mesures barrières à la Covid-19 a un impact négatif sur la productivité au sein de l'entreprise RVA.

4. Interprétation des résultats

A l'issue de la présentation et l'analyse des données d'une étude, les résultats obtenus doivent suscités au chercheur le savoir et l'esprit critique en vue de les décodés, leur donner un sens en tenant compte de ce que prônent les théories existantes, et les réalités du milieu. Le chercheur est donc appelé à transcender le sensible vers le rationnel.

Cependant, dans cette deuxième partie du troisième chapitre, nous expliquons les résultats trouvés afin de les conférer un sens et les discuter à la lumière des théories existantes et les réalités trouvées à la RVA, relativement à notre problématique et objectifs.

En effet, après l'analyse des données, nous avons obtenu les résultats suivants :

- Par rapport à l'observance des mésures barrières : les résultats obtrenus soulignent que les agents de la RVA sont toujours informés sur toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la Covid-19. En outre, à la RVA nombreux sont les agents qui respectent souvent strictement toutes les mesures barrières telles que dictées par les autorités sanitaires dans le milieu professionnel. Ainsi, les conditions de travail au sein de l'entreprise RVA permettent souvent aux agents de ladite entreprise d'être en sécurité face à l'infection à la Covid-19.

Face à ces résultats il y' a lieu de souligner que dès l'annonce du premier cas de Covid-19 en R.D.Congo en Avril 2020, le gouvernement s'était mobilisé au travers du ministère de la santé, pour mettre à la disposition du publique les différentes mesures à observer pour faire face à la Covid-19. Ces mésures sont jusqu'à ces jours divulguées au travers les médias, les affiches, les réseaux sociaux, etc. Ainsi, les entreprises tant publiques que privées n'étaient pas restées indifférents face aux efforts du gouvernement. A la RVA par exemple, nous trouvons des affiches et des descriptions qui parlent du respect de ces mesures hygiéniques dans divers endroits comme à la porte, dans des salles d'attente, aux toilettes, etc. En pareil contexte, il est tout aussi normal que les agents de ladite entreprise puissent avoir une bonne connaissance de ces différentes mésures barrières pour faire face à la Covid-19.

Ce résultat corrobore l'étude mené par l'école de santé publique de Kinshasa, qui révèle un niveau de connaissance acceptable sur la Covid-19 de manière générale, mais particulièrement de ses signes, ses voies de contamination ainsi que de ses moyens de prévention. (Ecole de santé publique de Kinshasa, 2021). Ayant connaissance de ces différentes mesures barrières, les agents de la RVA sont contraints de les respecter et les faire respecter aux clients (passagers). C'est ainsi que dans l'ensemble, leur environnement de travail leur offre des conditions favorables au respect des mesures barrières.

Toutes fois, cette situation étant contraignante. Et aussi au regard de la turbulence et des informations quotidiennes au tour de la Covid-19, certains problèmes d'ordre psychologique sont repérables chez les agents de la RVA, dont la partie ci-dessous nous présente les quelques-uns, que nous avons repéré lors de nos investigations.

- **Au sujet des problèmes psychologiques liés à l'observance des mésures barrières à la RVA,** les résultats trouvés montrent que face à l'observance des mesures barrière relatives à la Covid-19, les agents de la RVA sont toujours sous stress. Ainsi, l'échelle PSS nous a fait découvrir que les agents de la RVA, bien que confrontés au stress quotidien dans leur milieu professionnel à la suite de la situation de la Covid-19 et de l'observance des mésures barrières y relative, savent en général faire face au stress. Cependant, il existe un certain nombre de situations qu'ils ne savent pas gérer. Ils sont parfois animés d'un sentiment d'impuissance qui entraîne des perturbations émotionnelles. Et peuvent sortir de ce sentiment d'impuissance en apprenant des méthodes de stratégies de changement (la résilience en milieu professionnel). En outre, la majorité des agents de l'entreprise RVA est toujours angoissée face au non-respect strict des mesures barrières liées à la Covid-19.

Ces différents résultats obtenus, corroborent avec ceux de nombreux auteurs, comme Arnaud, Amandine, Morgane, & Yannic, 2020 ; Jean-Loup Bonnamy, 2020), qui soulignent particulièrement la présence du stress éprouvé par les personnes en situation de résistance contre la covid-19.

- **Quant à ce qui concerne l'impact de l'observance des mesures barrières sur la productivité à la RVA,** nous avons obtenu les résultats selon lesquels : la majorité des agents de l'entreprise RVA arrivent à répondre que parfois aux différentes demandes des clients au sein de leurs services, comparativement à la période d'avant Covid-19. Cependant, la RVA arrive souvent à la perte de la clientèle à la suite de l'observance stricte des mesures barrières à la Covid-19. En conséquence, le résultat montre que l'observance des mesures barrières à la Covid-19 a un impact négatif sur la productivité au sein de l'entreprise RVA.

Ces résultats sont en étroite liaison avec ceux trouvés par la Fédération des Entreprise du Congo (FEC, 2021) qui, dans son étude intitulée « *Impact de la covid-19 sur les entreprises en RDC* », stipule qu'actuellement, 55% des entreprises en RDC connaissent des retards ou des perturbations dans leurs chaînes d'approvisionnement. De plus, 71% des entreprises ont connu une forte baisse de leurs revenus par rapport à leurs revenus de l'année dernière.

Considérant ces différents résultats, tels qu'ils ressortent de cette analyse scientifique, nous confirmons notre hypothèse générale, selon laquelle « l'observance des mésures barrières à la Covid-19 aurait un impact négatif sur la productivité dans ladite entreprise RVA ». Aussi bien, nous confirmons nos hypothèses spécifiques, selon lequel cet impact négatif se justifierait à deux niveaux suivants :

- **Au niveau psychologique** : les employés de l'entreprise RVA auraient, l'angoisse, le stress et autres troubles psychologique, qui seraient créés notamment par les conditions de vie et l'ambiance en milieu professionnel, telles qu'organisées durant cette période de la pandémie : ils se retrouveraient en face des voyageurs d'horizons divers, ce qui renforcerait leur angoisse, ils réduiraient leur possibilité à répondre de manière adéquate aux différentes demandes des passagers faute du nombre limité des agents qui seront permanent au travail, ce qui augmenterais leur stresse de manière quotidienne.
- **Au niveau des revenus** : la productivité de l'entreprise RVA serait en baisse par rapport aux années antérieures et son chiffre d'affaire serait réduit. Cette baisse de la productivité se justifierait par la réduction des places d'équipage et le nombre des bagages, ce qui entrainerait la perte des clients.

5. Conclusion

Les résultats obtenus ci-dessus nous montrent qu'il est mportant de porter une attention particulière sur la proudctivité des entreprises au regard de la situation liée à l'observance des mesures barrières. Nous avons fait une analyse plus ou moins élargie pou essayer de scmprendre les enjeux et défis liées à l'observation des mesures barrièresn par rapport à la productivité. Ainsi, en guise de suggestion, nous recommandons ce qui suit :

- Que le personnel de la RVA pérennise le respect des mesures barrières au sein de leur entreprise ; port correct des masques, lavage des mains, distanciation physique, etc.).
- Le personnel de la RVA doit rester juste prudents en développant des stratégies de fidélisation de la clientèle, et en étant à l'écoute des clients tout en respectant les mesures sanitaires.
- Les responsables de la RVA doivent intégrer les psychologues et travailleurs sociaux dans cette entreprise pour faciliter une prise en charge des aspects psychologiques qui entre en jeux dans l'interaction du respect des mesures barrières à la Covid-19 et la productivité. Celui-ci va établir le dialogue et donner les conseils au personnel de la RVA pour leur armement du moral à la fois individuel et collectif contre le stress en milieu professionnel et l'angoisse relatifs à Covid-19.
- Les responsables de la RVA doivent contrôlée les clients pour se rassurer qu'ils respectent scrupuleusement les mesures sanitaires et leur donner des conseils et sensibiliser les passagers sur l'importance du respect strict des mesures mésures barrières liées à la Covid-19, tant pour leur protection individuelle, que celle collectif.
- Aux autorités du pays de veiller aux autres risques professionnels qui sont amplifiés par la pandémie de COVID-19, notamment la violence, le harcèlement, la stigmatisation, la discrimination, la lourde charge de travail et l'utilisation prolongée d'équipements de protection individuelle (EPI) doivent être abordés.

6. Bibliographie

Abdelaaziz Ait Ali, Karim El Aynaoui, Fayçal El Hossaini, Badr |Mandri (2020) « *Impacts de la Covid-19 sur L'économie Marocaine: Un Premier Bilan* » : https://www.africaportal.org/publications/impacts-de-la-covid-19-sur-léconomie-marocaine-un-premier-bilan-impacts-of-covid-19-on-the-moroccan-economy-a-first-assessment/

Agence Congolaise de Presse (2021), Covid-19 : l'épidémie est sous contrôle en RDC une année après sa déclaration, consulté sur : https://acpcongo.com/index.php/2021/03/09/covid-19-lepidemie-est-sous-controle-en-rdc-une-annee-apres-sa-declaration/

Anne Benady, Hervé Ross-Carré (2021), *100 Questions-pour comprendre et agir*, AFNOR.

Arnaud, Amandine, Morgane, & Yannick (2020). *Covid-19 : quelles conséquences sur la santé mentale ?. URL : https://theconversation.com/covid-19-quelles-consequences-sur-la-sante-mentale-137242,* consulté le 27 septembre 2021

Berelson. (1952). in Ghiglione R., Matalon B., (1978), *Les Enquêtes Sociologiques*. Paris: A. Colin.

Berelson. (1978). Berelson in R. Ghiglione, B. Matalon, *Les Enquêtes Sociologiques : Théories et Pratique.* Paris: A. Colin.

Berelson. (1978). Berelson in R. Ghiglione, B. Matalon, *Les Enquêtes Sociologiques : Théories et Pratique.* Paris: A. Colin.

Bernard BAUDRY, Virgile CHASSAGNON (2014), *Les théories économiques de l'entreprise*, Editions La Découverte

Blancard, S. et Boussemart, J.P. (2006), «*Productivité agricole et rattrapage technologique . le cas des exploitations de grandes cultures du Nord-Pas-de-Calais*», Cahiers d'économie et sociologie rurales, 80, 6-28.

Bondo M. (2005-2006), *Economie politique I, G1 CUK,* Cours inédit.

Cecile, L. (2010) Dictionnaire hachette

Cohen, E. (1997), *Dictionnaire de gestion*, éd. La découverte, Paris

Cornelia Betsch, Lothar H Wieler et Katrine Habersaat (2020), « *Monitoring behavioural insights related to COVID-19* », The Lancet, avril 2020 (ISSN 0140-6736, DOI 10.1016/s0140-6736(20)30729-7, lire en ligne, consulté le 3 avril 2020)

D'Hainaut, L. (1975). *Concepts et Méthodes de la statistique.* Bruxelles: Labor, Volume I.

De Landsheere, G. (1980). *Evaluation continue et examens, précis de docimologie*. Bruxelles: Ed Labor.

Dictionnaire encyclopedique (2002) Ed Bevel bruxelles.